

# LE FEDERALISTE

revue de politique

*Espérer le maintien de l'harmonie parmi  
plusieurs Etats indépendants et voisins  
ce serait perdre de vue le cours uniforme  
des événements humains et aller contre  
l'expérience des siècles.*

Hamilton, The Federalist



---

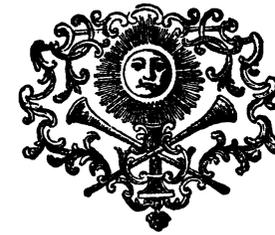
XIII<sup>e</sup> ANNEE, NUMERO 2, JUIN 1971

# LE FEDERALISTE

revue de politique

*Directeur:* Mario Albertini

*Le Fédéraliste*, fondé par un groupe de militants du Mouvement Fédéraliste Européen, est actuellement l'organe des Centres d'études sur la paix, l'ordre international et le fédéralisme européen nés au sein du Mouvement. Edité pendant trois ans en italien, *Le Fédéraliste* paraît maintenant en français. Il vit grâce à ses abonnés. A la fin de chaque année la revue publie son bilan.



Quatre numéros par an

Abonnement pour les pays européens F. 20 - L. 2000. — Abonnement de soutien F. 50 - L. 5000. — Abonnement pour les pays extra-européens \$ 8.

---

*Direction, Rédaction et Administration:* Corso Cavour 16, 27100 Pavia - c.c.p. n. 3/38688. *Rédaction lyonnaise:* Bernard Lesfargues, 36, rue des Essarts, 69 Bron (Rhône) - c.c.p. n. 5654-32, 69 Lyon.

## Perspectives de politique internationale du mouvement syndical

G. BORGNA - A. JOZZO  
L. LEVI - S. PISTONE

### TABLE DES MATIERES

G. BORGNA, A. JOZZO, L. LEVI, S. PISTONE, *Perspectives  
de politique internationale du mouvement syndical* . p. 53

### LES LIVRES

T. KEMP, *Theories of Imperialism* (s. p.) . . . . » 77

Les vicissitudes et les résultats de l'«automne chaud» et ses développements ultérieurs sont la manifestation d'un processus imposant de croissance du mouvement ouvrier et syndical italien, dont les aspects les plus caractéristiques sont représentés par le renforcement décisif de la capacité de lutte de la classe ouvrière, par l'unification tendancielle des trois centrales syndicales, avec la tendance qui en résulte à se dégager de la subordination mécanique aux partis, et par la capacité croissante de lier étroitement les problèmes de l'usine aux problèmes plus généraux d'ordre politico-social.

Dans ces moments d'indiscutable croissance se dresse par ailleurs une série de graves obstacles et difficultés qui semblent rendre précaires et réversibles les récentes conquêtes. Et c'est justement sur cet aspect du processus susdit que nous entendons principalement attirer l'attention par ce document.

A notre avis, les données à retenir dans ce contexte sont au nombre de quatre. En premier lieu, l'augmentation des prix et la fuite des capitaux à l'étranger, avec le danger connexe de rendre la balance des paiements défi-

citaire, risquent de déterminer une politique économique déflationniste qui compromettrait les récentes conquêtes des ouvriers. En second lieu, le mouvement syndical paraît trop faible pour conditionner profondément le développement économique, dominé par les entreprises gigantesques de dimensions européennes et mondiales et, par suite, pour influencer la politique d'aménagement du territoire, des transports, du logement, etc. En troisième lieu, l'unification syndicale, malgré la puissante poussée des travailleurs à la base, languit en face de la division persistante de la gauche et de sa subordination à la logiques des blocs et aux difficultés connexes de caractère international consistant dans l'affiliation de la C.G.I.L. à la F.S.M. et de la C.I.S.L. et de l'U.I.L. à la C.I.S.L. internationale. Enfin, la crise profonde de l'équilibre politique italien, qui dérive de l'épuisement de la formule de centre-gauche et de la difficulté extrême de faire émerger une solution de rechange plus avancée, ouvre la possibilité d'un tournant conservateur et vraiment autoritaire.

Ce sont donc ces faits contradictoires qui caractérisent les récents développements du mouvement ouvrier et syndical italien. Il est désormais évident qu'une position adéquate sur le plan théorique et pratique du problème fondamental né de l'automne chaud, c'est-à-dire du problème de l'unification syndicale, présuppose la compréhension du sens profond de ces faits et, par suite, l'identification, au delà des données contingentes, des causes réelles qui ont déterminé et déterminent l'évolution syndicale de ces dernières années, et qui sont à la base des difficultés et des obstacles indiqués plus haut. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut en fait comprendre les possibilités objectives existantes de résoudre les problèmes dont le mouvement syndical s'est fait porteur, et qu'on peut, par suite, identifier les alternatives réelles qui s'offrent à lui et choisir en conséquence la ligne stratégique gagnante.

On peut atteindre, à notre avis, la compréhension de la signification profonde des récents développements du mouvement syndical et ouvrier italien et des difficultés que rencontrent ces développements, en identifiant les facteurs objectifs fondamentaux du développement historique, à savoir les facteurs qui conditionnent décisivement les faits et les processus constatables dans le contexte de la lutte politique et sociale, et en expliquant spécifiquement le lien entre ces facteurs et les faits en question. Ces facteurs sont: l'évolution du mode de production, d'un côté, et l'évolution des rapports de pouvoir sur le plan international et de la position de l'Etat dans ce contexte, de l'autre. Il est donc nécessaire d'analyser les développements du mouvement syndical italien à la lumière de ces deux facteurs.

### 1. *L'évolution du système productif.*

En ce qui concerne l'évolution du mode de production, le facteur décisif qui est à la base tant du renforcement du syndicalisme et du mouvement ouvrier en Italie que des difficultés et des obstacles rencontrés par ces derniers, est représenté par l'intégration européenne. Ce processus, qui a commencé avec la libéralisation des échanges introduite après la guerre, puis a reçu une impulsion décisive à la suite de la mise en place de la Communauté économique européenne, est en général le facteur déterminant du développement économique extraordinaire qu'ont connu non seulement l'Italie, mais aussi l'Allemagne, la France et le Benelux depuis la guerre. En effet, en renversant radicalement la tendance antérieure au nationalisme économique, il a fait naître un marché unique de dimensions européennes, dans le cadre duquel il a été possible d'engendrer un fort développement industriel comparable à celui des puissances continentales et de commencer la récupération du retard histo-

rique de l'Europe par rapport à ces puissances. En ce qui concerne l'Italie en particulier, l'intégration européenne a finalement permis d'atteindre la maturité industrielle, c'est-à-dire de transformer un pays principalement agricole en un pays principalement industriel, ce qui serait encore un objectif très lointain, si la politique protectionniste d'avant-guerre avait été poursuivie.

C'est ainsi que s'est réalisée une transformation profonde des conditions de production existant dans notre pays, laquelle représente un indéniable progrès, malgré les déséquilibres et les contradictions qui l'ont accompagnée et que nous examinerons plus loin, et définit évidemment, pour ce qui tient en particulier au sujet de ce document, le contexte le plus général, dans lequel s'explique et prend un sens l'évolution syndicale de ces dernières années. A ce propos, on doit surtout considérer l'énorme accroissement numérique de la classe ouvrière industrielle et le dépassement de sa dispersion en un nombre excessif de petites et moyennes entreprises, phénomènes qui sont le résultat du développement industriel et du processus corrélatif de concentration des entreprises au cours des dernières années.

Cette nouvelle situation, jointe aux possibilités objectives, dérivant du développement industriel, d'amélioration décisive des conditions des masses ouvrières, a rendu possible la croissance ouvrière et syndicale de ces dernières années, inversant les conditions antérieures de faiblesse structurelle et de subordination au pouvoir patronal. Par ailleurs, l'expérience même des grandes victoires rendues possibles par ce renforcement a favorisé, à son tour, une collaboration croissante entre les trois principales centrales syndicales. En conséquence, ouvriers et syndicats ont acquis une conscience de plus en plus nette de leur force et de leurs capacités autonomes, et mis en discussion les rapports de subordination mécanique aux partis (reflétant précisément une situation de faiblesse fondamentale de la classe ouvrière), et amorcé

un processus d'unification des organisations du mouvement syndical.

Une fois défini le contexte plus général dans lequel se situe la croissance ouvrière et syndicale de la dernière décennie, à savoir le développement industriel produit par l'intégration européenne, il faut aussitôt préciser que ce développement a été caractérisé par un ensemble impressionnant de déséquilibres et de contradictions. En particulier, malgré l'énorme augmentation de la productivité, non seulement le problème économique-social fondamental de notre pays, à savoir l'écart entre le nord et le sud, n'a pas été surmonté, mais au contraire il s'est même aggravé en termes relatifs. En outre, de très profondes contradictions sont apparues, comme la congestion des zones urbaines (avec les problèmes connexes du logement, des transports, etc.), l'émigration et le dépeuplement irrationnel de vastes régions agricoles, la disproportion entre les consommations privées et publiques. Enfin, le pouvoir social et politique déjà excessif des groupes économiques privés et des technocraties d'entreprises publiques a encore augmenté, parallèlement au processus de concentration de plus en plus poussé, tandis que, par ailleurs, l'inefficacité traditionnelle des organes de l'État et leur incapacité à guider le développement économique dans l'intérêt de la majorité de la population se sont exaspérées (voir, entre autres, la faillite de la programmation).

De ces contradictions, qui ont évidemment conditionné décisivement le contenu et les formes des développements politiques, sociaux et syndicaux de ces dernières années, il est maintenant nécessaire de tenter d'expliquer les raisons fondamentales, puisque c'est seulement sur la base d'une telle explication qu'il est possible de comprendre de plus près les caractéristiques des développements syndicaux que nous examinons et surtout les difficultés qu'ils rencontrent, ainsi que leurs aboutissements possibles.

La donnée fondamentale qu'il faut considérer à ce propos consiste dans le fait que le développement industriel italien s'est produit dans le cadre d'un processus d'intégration européenne qui, par la manière dont il s'est déroulé jusqu'à présent, a rendu objectivement impossible de progresser efficacement vers le dépassement des déséquilibres économique-sociaux fondamentaux anciens et nouveaux de notre pays. Pour préciser, l'intégration européenne a eu un caractère hautement contradictoire pour la simple raison, qui n'est malheureusement pas claire pour tout le monde, qu'elle n'a pas produit, n'étant pas accompagnée de l'intégration politique, les structures politiques adaptées aux problèmes d'un développement industriel moderne à l'échelle continentale.

En fait, l'ouverture des marchés a permis au développement industriel de prendre une dimension européenne et, par quelques aspects, mondiale, tandis que les instruments de politique économique tendant à contrôler ce développement ont conservé des dimensions nationales. Il en est résulté une inefficacité substantielle des instruments politiques de contrôle de l'économie, et surtout de la programmation, et, pour cette raison, un développement inévitablement anarchique de l'économie européenne et donc italienne. C'est pourquoi n'a pas été possible dans ces conditions une politique efficace tendant à éliminer les distorsions du développement capitaliste. En particulier, en se limitant à l'exemple macroscopique, l'activité incontrôlée et anarchique des entreprises sur le plan européen, ne pouvant être freinée par les instruments nationaux inefficaces, a comporté une nouvelle concentration du développement industriel dans l'Italie septentrionale (pour répondre aux exigences de la concurrence européenne) et a empêché des progrès substantiels dans l'industrialisation du Midi.

D'autre part, on doit considérer que la Communauté européenne n'est pas dotée de pouvoirs suffisants pour imposer une véritable programmation européenne. La

politique économique à moyen terme élaborée par la C.E.E. se borne à formuler une prévision générale de la tendance de développement des diverses composantes de chaque économie nationale, sans fixer des objectifs précis dans chaque secteur, ni les moyens pour les réaliser. D'où les caractéristiques fortement technocratiques qui ont été celles du processus d'intégration européenne jusqu'à présent. En fait, un développement programmé de l'économie européenne exige une hiérarchie de centres coordonnés de décisions. Or, le sommet de cette hiérarchie est encore constitué par les gouvernements nationaux, dont les «compromis» au niveau du Conseil de ministres de la Communauté sont la base de l'intégration européenne. C'est pourquoi la lutte pour l'adoption d'un système efficace de programmation européenne coïncide avec la lutte pour la limitation des souverainetés nationales et pour la création d'un pouvoir démocratique européen.

C'est dans ce cadre qu'on peut comprendre les véritables racines des développements politiques et donc syndicaux de ces dernières années. Quant aux développements politiques, on peut saisir à la lumière de ces considérations les raisons profondes de la crise politique qui travaille l'Italie depuis 1968. A savoir: l'impossibilité objective de promouvoir dans le cadre italien une politique efficace de programmation économique a, d'une part, condamné à l'échec la tentative du centre gauche de faire une politique de réformes adaptée au développement industriel obtenu par l'Italie ces dernières années. D'autre part, le processus de recomposition et d'unification de toutes les forces de la gauche, qui représenterait la seule solution de progrès à la crise actuelle des formations politiques, n'a pas encore pu commencer sérieusement parce que les contradictions et les déséquilibres que nous avons vus se sont manifestés ou exaspérés à la suite de l'échec de cette politique de réformes.

Quant aux développements syndicaux, les véritables racines des difficultés et des obstacles que rencontre le processus actuel de renforcement ouvrier et syndical se précisent. Le caractère contradictoire (parce qu'incomplet, non étendu au plan politique) de l'intégration européenne explique pourquoi on ne parvient pas à faire en Italie depuis l'automne chaud une politique économique de soutien efficace des conquêtes salariales, mais pourquoi au contraire une politique déflationniste tend à prévaloir (comme dans la période de récession qui a suivi les conquêtes ouvrières de 1962-63, encore que ce soit peut-être dans une moindre mesure). En réalité, comme en 1964 déjà, la poussée fondamentale vers une politique plus ou moins modérément déflationniste vient des organes de la C.E.E., qui agissent presque exclusivement sur la base de la préoccupation d'éviter qu'une tension inflationniste excessive dans un pays de la Communauté n'exporte des déséquilibres et des difficultés dans les autres pays membres. Il s'agit évidemment d'une position conservatrice tendant à suggérer des politiques trop prudentes et donc contraires aux intérêts des grandes masses laborieuses; théoriquement, cette position pourrait être cependant remplacée, à la suite d'une forte pression des forces progressistes, par une politique d'expansion plus courageuse et plus dynamique programmée sur la base d'objectifs décidés en commun par les pays de la Communauté. Ce n'est pas par hasard s'il ne se produit rien de tel, cela dépend fondamentalement de ce qu'il manque aux organes communautaires le pouvoir politique indispensable pour élaborer et imposer une politique économique européenne énergique. A cause de leur faiblesse, ils doivent se borner à imposer des conditions aux choix nationaux, sans pouvoir faire à leur tour des choix dynamiques et positifs, et par suite la coordination des politiques économiques qu'ils réalisent se réduit à une réduction de compromis au plus petit commun dénominateur et c'est pourquoi elle se traduit fatalement par une ligne

de pure conservation des déséquilibres économique-sociaux existants. A ce conditionnement négatif venant de Bruxelles, on ne peut réellement se soustraire que de deux façons: ou bien en créant les prémisses d'une programmation européenne énergique, ou bien en mettant en crise l'intégration économique, mais en payant dans ce cas le prix énorme et fatal du retour au protectionnisme.

Quant à la fuite des capitaux, il est enfin évident qu'elle est favorisée décisivement par la liberté de mouvement introduite par l'intégration européenne qui n'est pas accompagnée de la réalisation d'une politique économique énergique au niveau européen.

Telles sont donc, à notre avis, les raisons de fond, par référence à l'évolution du mode de production, des difficultés que rencontre le développement des forces et de l'unité syndicales en Italie.

## 2. *Le développement des rapports de pouvoir dans le monde.*

Il faut maintenant tenir compte de ce que le développement des forces sociales ne constitue pas un facteur indépendant, mais qui est conditionné par les structures de pouvoir. Il faut donc analyser les répercussions de l'assiette mondiale du pouvoir sur l'équilibre interne des Etats de l'Europe occidentale et, en particulier, sur la politique syndicale.

Dans la période de la guerre froide, c'est-à-dire de l'hégémonie incontestée des deux grandes puissances dans la maîtrise du monde, la dynamique de l'antagonisme entre les blocs, absorbant toutes les ressources matérielles et idéales des individus, des forces politiques et sociales et des Etats, ne laissait pas de place à des positions autres que le communisme et la démocratie. Et, les Etats européens ayant perdu leur indépendance, même les syndicats (et les partis) qui agissaient à l'intérieur de ces Etats

furent réduits au rang de sujets passifs d'un équilibre international dominé par les grandes puissances.

Ainsi, le choc entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. détermina la division du mouvement ouvrier en une fraction américanophile et une fraction prosoviétique et une étroite dépendance des syndicats à l'égard des partis qui traduisaient ces deux tendances. La Confédération internationale des syndicats libres et la Fédération syndicale mondiale étaient les instruments d'organisation au moyen desquels les Etats-Unis et l'Union soviétique dirigeaient respectivement les deux fractions opposées du mouvement ouvrier. En conséquence, l'origine de cette opposition (et donc de la faiblesse des syndicats) a aussi une racine de nature politique.

Le développement des Etats de l'Europe occidentale et orientale, de la Chine et du tiers monde a contraint les deux puissances hégémoniques à mettre fin à la guerre froide et à atténuer leur compétition pour tenter d'arrêter la désagrégation des blocs. Avec l'assouplissement de la discipline internationale rigide qui avait caractérisé la guerre froide, les forces politiques et sociales commencent à sortir des vieux moules où les avaient forcées les deux grandes puissances hégémoniques. Les Etats de l'Europe occidentale, renforcés par l'intégration économique, continuent d'être des sujets passifs de la politique internationale, mais acquièrent une plus grande liberté de manœuvre, que reflète une plus large autonomie des syndicats (et des partis) par rapport aux deux grandes puissances. En schématisant, on peut identifier dans la nouvelle situation quatre aspects qui se reflètent remarquablement sur la politique syndicale.

1) La convergence entre la politique extérieure soviétique et la politique extérieure américaine permet d'une part la convergence entre certains courants socialistes et démocrates-chrétiens et une partie du P.C.I. et du P.S.I.U.P.; d'autre part, elle permet l'apparition et

la consolidation de perspectives d'unification syndicale, facilitées par la convergence des différentes conceptions du rôle des syndicats. En Italie, par exemple, la C.G.I.L. est en train d'évoluer vers une conception du syndicat qui tend à s'émanciper de l'hégémonie du parti et à accepter une politique de réformes dans le cadre des institutions démocratiques parlementaires. D'autre part, la C.I.S.L. tend à refuser la collaboration de classe et le paternalisme imposés par l'hégémonie démocrate-chrétienne.

2) Le processus d'intégration européenne, déterminant un affaiblissement relatif du contrôle des deux grandes puissances sur l'Europe, représente la condition préalable des premières tentatives d'élaboration par les syndicats européens d'une ligne autonome par rapport à celle qu'imposent les syndicats des Etats-guides des deux blocs dans le cadre du mouvement syndical mondial. Par exemple, les syndicats adhérant à la C.I.S.L. internationale en lutte contre l'A.F.L.-C.I.O. sur le rôle anti-communiste de l'internationale syndicale occidentale et sur l'appréciation de la politique étrangère du gouvernement des Etats-Unis, ont provoqué l'abandon de la C.I.S.L. internationale de la part du puissant syndicat américain. D'autre part, la C.G.I.L. et la C.G.T., en condamnant l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie ont révélé les contrastes qui opposent désormais profondément les syndicats européens de la F.S.M.

3) La formation d'un espace économique européen unifié *de facto* fait naître dans les syndicats le besoin de s'organiser au niveau européen pour affronter les gigantesques entreprises de dimensions européennes et mondiales. Cette situation nouvelle provoque encore un rapprochement des syndicats et une plus grande autonomie par rapport aux partis nationaux et aux puissances-guides des deux blocs. La formation d'organisations syndicales au niveau européen (la section européenne de la C.I.S.L.

internationale, à laquelle adhèrent la C.I.S.L. et l'U.I.L., et le comité permanent de liaison entre la C.G.T. et la C.G.I.L.) auprès des organes des Communautés européennes indiquent l'apparition d'un rôle autonome de l'intérêt des travailleurs européens au sein du mouvement syndical mondial. En particulier, la constitution du comité permanent C.G.T.-C.G.I.L., et son intention de contribuer au développement de la Communauté européenne représente un signe très important d'autonomie par rapport à la F.S.M., étant donné l'hostilité de l'U.R.S.S. au processus d'unification européenne.

4) Les gouvernements de l'Europe occidentale ont perdu le pouvoir de contrôler les choix dont dépend le destin de leurs communautés politiques respectives. Dans le domaine politique, ils sont subordonnés aux deux superpuissances, dans le domaine économique aux gigantesques entreprises supranationales. C'est à cet écart profond entre la dimension nationale de l'Etat et la dimension supranationale des problèmes politiques, économiques et sociaux que doit être imputé le vide de pouvoir préoccupant qui caractérise l'Europe aujourd'hui. Les syndicats aussi se sont insérés dans ce vide de pouvoir. Il en est résulté une plus grande autonomie des syndicats à l'égard des partis et un engagement direct croissant dans les luttes sur les problèmes que les partis ne savent pas résoudre.

### *3. Une nouvelle dimension des problèmes des travailleurs.*

En élaborant leurs stratégies internationales, les syndicats doivent donc partir de cette considération de fait: l'Italie n'est plus un Etat au vrai sens du mot. Elle n'est plus le cadre dans lequel se prennent les décisions fondamentales relatives au développement économique (qui appartiennent au Conseil de ministres de la C.E.E. et aux protagonistes du marché libre européen) et les décisions

relatives à la sécurité (qui dépendent du gouvernement des Etats-Unis, dont l'Italie est un satellite). Par suite, le niveau national, où existent les institutions démocratiques, n'est plus le terrain où se décide le destin des citoyens, alors qu'au niveau supranational, où se prennent les décisions les plus importantes, n'existent pas d'institutions démocratiques, mais des rapports diplomatiques ou de pure force. Les limites nationales des institutions démocratiques excluent donc le peuple des grands choix politiques et la régénération de la vie démocratique dépend désormais de la fondation d'un gouvernement et d'un parlement européens.

L'objectif du pouvoir politique européen doit être conçu non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen; comme un moyen indispensable pour permettre au mouvement syndical d'aborder et de résoudre les problèmes posés par la dimension internationale du développement économique et des relations politiques.

Sur le plan économique-social, c'est le moyen indispensable pour contrôler par une programmation démocratique européenne le développement économique au niveau où il est organisé; c'est le cadre dans lequel il est possible de modifier à l'avantage du mouvement ouvrier les rapports de pouvoir existant dans la société, afin de mettre en discussion l'organisation sociale actuelle.

Sur le plan politique, c'est le moyen nécessaire pour mettre en discussion l'inégale distribution du pouvoir dans le monde, qui rend possible l'impérialisme en Grèce comme en Tchécoslovaquie, au Viet-nam comme en Amérique latine et la subordination du mouvement ouvrier européen aux orientations imposées par les deux grandes puissances.

Il n'existe pas d'alternative. A la nouvelle réalité internationale, qui est l'autre face de la crise des Etats nationaux européens, les concentrations capitalistes se sont déjà adaptées. Il est urgent que le mouvement

ouvrier en tire les conséquences nécessaires en termes d'organisation et de lutte.

En effet, dans le domaine économique, le processus de concentration internationale du capital tend constamment à déplacer les rapports de force entre le patronat et le mouvement ouvrier à l'avantage du premier, parce que le mouvement ouvrier ne peut disposer que d'un champ d'action et d'instruments de lutte de dimensions nationales. Dans le domaine politique, le mouvement ouvrier est subordonné aux centrales syndicales internationales contrôlées par les U.S.A. et par l'U.R.S.S.

Ce sont là les deux coordonnées qui fixent les limites que la politique du mouvement syndical ne peut pas franchir. Examinons la première limite. C'est la dimension nationale du pouvoir politique qui, tout en permettant au capital de programmer son propre développement sur les marchés internationaux, empêche les masses laborieuses de trouver au moins au niveau européen (où s'est déjà formée la base économique et sociale d'un nouvel Etat) le support politique institutionnel qui permette d'opposer un pouvoir européen de négociation à celui des patrons, déjà européen. En fait, il est beaucoup plus facile pour le grand capital que pour les masses laborieuses de surmonter les barrières nationales et d'agir indépendamment des pouvoirs politiques nationaux. Alors que le premier est en mesure d'atteindre beaucoup de ses objectifs sans recourir au gouvernement, les secondes, pour en venir à leurs fins, doivent se servir des syndicats, qui dépendent directement du pouvoir politique pour l'exécution de la plupart de leurs exigences. D'autre part, le processus de fusion internationale du capital entre entreprises européennes et américaines est arrivé à un point tel que l'arme de la grève elle-même, si elle est utilisée au niveau national, tend à devenir inadaptée et inefficace en face des possibilités qu'ont les entreprises multinationales de tenir en échec les revendications des travailleurs

de l'établissement situé dans un Etat déterminé, en exploitant la possibilité de continuer à produire dans les établissements situés dans d'autres Etats. Cette situation nouvelle met à l'ordre du jour pour les masses laborieuses la nécessité d'instaurer des formes plus avancées de solidarité et de lutte unitaire au niveau international et en particulier au niveau européen, où l'intégration internationale du capital est plus profonde et où il est possible de faire naître un pouvoir politique de médiation des différentes instances sociales. En fait, un pouvoir démocratique européen récupérerait la capacité de programmer le développement économique, perdue par les Etats nationaux, d'éliminer les distorsions qu'a produites l'expansion capitaliste incontrôlée, d'appliquer concrètement une stratégie de réformes sur laquelle les principales composantes de la gauche pourraient trouver un terrain de rencontre.

Si nous prenons maintenant en considération la seconde limite de la politique du mouvement syndical, nous pouvons constater que c'est encore la structure nationale des Etats qui condamne les forces syndicales, agissant à l'intérieur de cette structure, à des positions subalternes par rapport aux puissances-guides des deux blocs. Tant que les Etats de l'Europe, en restant divisés, continueront d'être satellites dans un monde dominé par les deux grandes puissances, aucune force politique ou sociale ne sera capable de poursuivre des objectifs divergents ou, en tout cas, indépendants par rapport aux orientations imposées par les U.S.A. et l'U.R.S.S. La politique de réformes et de développement démocratique en Grèce et en Tchécoslovaquie, bien qu'appuyée par la grande majorité de la population et des forces politiques et sociales, a été battue, parce qu'elle s'opposait à la politique extérieure des puissances-guides des deux blocs. Ces exemples récents nous invitent à penser qu'il n'y a pas de liberté sans indépendance. Et pour les syndicats en Europe, la

possibilité de se libérer complètement de la lourde tutelle américano-soviétique pour servir exclusivement les intérêts des travailleurs et non ceux des grandes puissances, qui tendent à les diviser, n'existera pas tant que n'aura pas été fondée au niveau européen sur la base d'un pouvoir politique européen une nouvelle organisation syndicale unitaire et autonome.

Dans le cadre d'un Etat de dimensions européennes, le syndicat acquerra finalement le pouvoir de résoudre en toute autonomie ces problèmes qui ont mis en crise la politique et les structures syndicales internationales, mais n'ont pas encore permis de les dépasser: une réponse adéquate en termes d'organisation et de lutte à l'internationalisation de l'économie, la mise en œuvre d'une politique différente à l'égard des blocs, de l'Europe orientale et du tiers monde.

#### 4. *Les limites de la politique syndicale actuelle en Europe.*

Le mouvement syndical, pour faire face aux problèmes créés par le processus d'intégration des économies européennes et par la concentration du capital au niveau international s'est appuyé, jusqu'à présent, sur deux lignes directrices: la formation d'organisations européennes d'un côté et la formulation de propositions pour la conclusion de conventions européennes de l'autre.

L'institution de secrétariats syndicaux européens, dans le cadre des centrales internationales respectives de la C.I.S.L., de la F.S.M. et la C.M.T., a été insuffisante pour faire face à l'action des concentrations capitalistes supranationales.

Les principales limites qui n'ont pas permis aux secrétariats syndicaux européens actuels de créer un contre-poids des travailleurs à l'égard des grandes entreprises ont été:

— la division idéologique des travailleurs et de leurs

organisations, dérivant de leur adhésion à trois internationales mondiales différentes; division particulièrement évidente dans la période de la guerre froide et qui tend actuellement à s'atténuer non seulement dans le cadre national mais aussi dans le cadre européen avec le climat de la détente;

— la désaffection de la base des travailleurs; l'action des secrétariats ne se fonde ni sur un mandat européen, ni sur la participation démocratique des travailleurs à l'élaboration de la stratégie au niveau européen. On ne convoque pas de congrès mais seulement des «conférences» auxquelles ne participent pas des délégués des travailleurs mais seulement les sommets des organisations nationales;

— l'absence de pouvoir dans le cadre des structures communautaires; les secrétariats n'ont que la possibilité d'adresser des recommandations et des «appels» à la Commission ou aux gouvernements nationaux pour que soit reconnu aux travailleurs le droit de participer aux décisions concernant la politique économique et sociale de la Communauté.

Toutes ces limites peuvent être résumées par l'impossibilité pour le mouvement ouvrier de faire naître un véritable syndicat européen. Cette impossibilité n'est pas seulement imputable au manque d'initiative des syndicats dans ce sens mais elle est en rapport direct avec le cadre dans lequel les travailleurs agissent.

Les travailleurs doivent en effet développer leur action collectivement à l'égard des entrepreneurs et du pouvoir politique pour que leurs revendications soient satisfaites et pourtant ils ont besoin, pour défendre leurs conquêtes, de la présence d'un pouvoir politique, à la différence des patrons dont l'action est individuelle: quand deux entreprises, surtout si elles sont de deux Etats différents, fusionnent, ce fait ne concerne que les entrepreneurs intéressés et non l'ensemble des industriels

et l'absence de pouvoir politique n'est pas un obstacle mais au contraire la possibilité d'une plus grande liberté de manœuvre.

Naturellement, les industries aussi ont besoin, dans une certaine mesure, d'interventions régulatrices du pouvoir politique, une économie régie par les seules forces du marché n'étant plus pensable désormais; mais ce besoin n'est pas aussi fort que pour les travailleurs: l'action des organismes communautaires dotés de pouvoirs très limités ne permettant que des interventions marginales, assurément incapables de modifier les choix du profit, suffit aux entrepreneurs.

A la dénonciation par les syndicats de la toute-puissance économique des concentrations capitalistes, accentuée par les fusions continues entre entreprises d'Etats différents, et du caractère non-démocratique des institutions européennes ne peut pas faire suite, par conséquent, en l'absence d'un pouvoir politique européen, la création d'un syndicat de dimensions continentales.

L'harmonisation des plate-formes revendicatives des syndicats des différents Etats ne peut pas, d'autre part, constituer la stratégie du mouvement ouvrier. Lutter pour l'harmonisation signifie, pour les syndicats, accepter le mythe de la formation spontanée de l'Europe, sans acte de rupture, sans saut qualitatif; cette automystification a pour fonction de cacher, à qui se propose comme but l'unité européenne à partir d'une position de pouvoir nationale, les conséquences personnelles ou de groupe de la destruction d'un pouvoir national. Cette vision fautive dévie la stratégie et rend impossible pour le syndicat le passage d'un rôle subordonné à un rôle d'initiative pour la constitution d'un gouvernement européen et donc d'un syndicat européen.

Une stratégie syndicale qui vise à l'harmonisation équivaut en effet à proposer la conclusion de conventions européennes. Mais la fixation de revendications écono-

miques unitaires paraît extrêmement difficile, si non impossible, étant donné les diverses phases de l'économie où peuvent se trouver les différents pays au moment de la négociation, pour taire l'existence de différences de développement et de différents systèmes fiscaux et de sécurité sociale, et la possibilité que des variations dans les parités monétaires et les niveaux d'inflation rendent vains les résultats obtenus. En conséquence, on tendra à n'inclure dans les conventions européennes que des revendications à caractère normatif et relatives à l'horaire de travail.

Une conséquence inévitable sera que les travailleurs devront se soumettre à une double négociation et courir le risque de voir s'évanouir d'un côté des résultats obtenus dans l'autre négociation.

L'harmonisation de la sécurité sociale, par exemple, qui a tant d'importance dans la lutte des travailleurs, affecte directement la politique économique des divers Etats et en particulier la politique fiscale. Si ce secteur est soumis à la gestion communautaire, la nécessité d'un contrôle démocratique sur l'usage de l'imposition fiscale s'impose dramatiquement, alors que s'il reste dans la sphère d'action des gouvernements nationaux, les éventuelles conventions européennes seraient seulement de pieuses recommandations.

D'autre part, les droits syndicaux, négociés à l'usine, doivent être garantis par d'éventuelles limitations législatives et, en particulier, au cas où serait instituée la société de droit européen, les forces syndicales seraient progressivement entamées si n'étaient pas rétablis, et amplifiés, les contrôles d'un pouvoir politique central et des forces sociales agissant en Europe.

La faiblesse de la ligne de la convention européenne, et donc de la stratégie de l'harmonisation, en tant que moyens pour contrôler plus efficacement les concentrations, est mise en pleine lumière à peine considère-t-on

quels sont les moyens à la disposition des travailleurs pour mener à bonne fin la négociation. Si les travailleurs disposent uniquement d'organisations syndicales nationales, voire nominalement européennes, mais dans lesquelles il n'est pas possible de soulever un vrai débat qui atteigne la base, la détermination de la plate-forme revendicative commune se traduit par une série de renoncements à des conquêtes possibles, les sommets des syndicats qui l'élaborent ne pouvant pas vérifier dans la réalité la disponibilité de la classe ouvrière pour soutenir les revendications par ses luttes.

Par conséquent, proposer comme objectif des conventions européennes et la création d'un syndicat européen, en tant que fait purement bureaucratique, sans mettre en évidence une stratégie de lutte, et les instruments correspondants, équivaut à imposer à la classe ouvrière l'abdication de ses espérances, et même avant le combat.

##### 5. *Vers la grève européenne.*

La voie concrète pour la formation d'une conscience internationale et, plus spécifiquement, européenne du mouvement ouvrier est celle de la pratique et de l'expérience, c'est-à-dire des actions unitaires menées au niveau européen. A la réalisation de cet objectif s'opposent pourtant deux obstacles: l'un de caractère objectif, l'autre de caractère subjectif. L'obstacle de nature objective consiste dans les limites nationales du pouvoir politique, qui se traduisent par autant de limites de la liberté d'action des syndicats, ces derniers étant, en l'absence d'un interlocuteur politique au niveau européen sur lequel influencer, prisonniers des structures politiques nationales. Ainsi, les limites objectives des possibilités de lutte contre les gigantesques entreprises organisées au niveau européen et mondial se reflètent dans les limites de la conscience des masses laborieuses et de leurs organisations syndicales

(et politiques) dont les efforts se concentrent presque exclusivement dans la tentative d'influer sur les programmations nationales, désormais inefficaces pour contrôler les entreprises multinationales.

En conséquence, en engageant des batailles séparées au niveau national, non seulement elles luttent dans des conditions d'infériorité contre leur adversaire mais contribuent à maintenir le système national en Europe.

Toutefois, dans la mesure où s'approfondissent les contradictions entre la structure nationale du pouvoir politique (et des politiques économiques et sociales) et les dimensions européennes du processus de développement économique, le mouvement ouvrier est contraint théoriquement et pratiquement de se placer sur le terrain européen, de tenter de surmonter les divisions nationales et d'établir des liens de solidarité à l'échelle européenne. A ce niveau, les travailleurs pourront acquérir un poids mondial, en sachant que leur lutte concerne le monde entier, et que les solutions trouvées auront des répercussions dans les contrées les plus lointaines. En conquérant un pouvoir européen de négociation, le mouvement syndical pourra opposer à l'Europe des affaires l'Europe des travailleurs et contribuer à faire participer tous les Européens à la construction d'une Europe démocratique et au contrôle de leur destin.

La voie magistrale pour atteindre cet objectif est la grève européenne. Il est évident qu'il s'agit d'un but impossible à atteindre tout de suite, mais il faut l'indiquer clairement pour pouvoir établir le point de départ et les étapes intermédiaires. Et il est opportun, pour débarrasser aussitôt le terrain des objections possibles, de répéter qu'il sera impossible de constituer une organisation syndicale européenne avec un sommet élu directement par les travailleurs (et donc en mesure de les mobiliser en même temps) ou d'obtenir la convention collective européenne tant que n'aura pas été parcourue avec succès la

voie de la grève européenne. Ces deux objectifs, qui émergent confusément de la pratique du mouvement syndical ne sont pas, en effet, comme on l'a vu, une prémisse, mais une conséquence de la stratégie de la grève au niveau européen.

Le point de départ pour aboutir à la grève européenne semble pouvoir être une grève au niveau d'une entreprise multinationale, capable de mobiliser les travailleurs au delà des barrières nationales et d'exprimer une initiative efficace des travailleurs sur le plan de la lutte au niveau européen. La valeur de cet exemple pourrait être semblable à celle des luttes unitaires des métallurgistes pour le déchaînement d'un processus d'unification syndicale au niveau national: elle pourrait produire l'étincelle d'une réaction en chaîne, qui pourrait conduire à court terme à la grève européenne.

Mais tout cela est insuffisant. Il faut relier la stratégie de la grève européenne à la lutte contre la cause fondamentale de la division des syndicats au niveau européen (et de la toute-puissance des grandes concentrations capitalistes): l'Etat national. Or, les syndicats, surtout dans cette phase de stagnation de l'intégration européenne et de crise des gouvernements nationaux, peuvent apporter une contribution essentielle et peut-être décisive à la lutte pour le dépassement des structures politiques nationales et à l'élection directe du Parlement européen. L'élection directe du Parlement européen constitue la condition nécessaire et suffisante pour déplacer la lutte politique des Etats à l'Europe. Or, une grève européenne pourrait représenter l'élément stratégique central au cours de la lutte pour obtenir les élections européennes. Possible dans une phase, comme celle qui s'ouvre, de forte instabilité politique, elle pourrait être le facteur décisif pour arracher aux classes politiques nationales, obstinément et aveuglément cramponnées à leurs pouvoirs, la reconnaissance du droit de vote des citoyens au niveau européen.

C'est parce qu'elle représente le commencement de la lutte pour la convention européenne et pour l'organisation unitaire du mouvement syndical à l'échelle européenne, que la première grève européenne ne devra pas se fonder sur des mots d'ordre de division (luttes catégorielles, revendications sectorielles), mais d'unité de tous les travailleurs et devra avoir un objectif principalement politique. La plate-forme revendicative de la grève européenne devrait se fonder sur ces principes:

1) élection directe du Parlement européen, qui permettra aux travailleurs de contribuer au développement de la démocratie et de la détente internationale et à la lutte contre la politique des blocs et l'impérialisme des grandes puissances;

2) la programmation démocratique européenne, à laquelle devraient participer les syndicats pour contrôler les grandes entreprises multinationales et pour corriger les distorsions inhumaines du développement capitaliste;

3) l'autonomie à l'égard des centrales syndicales mondiales contrôlées par les deux grandes puissances-guides des blocs, qui permettra de mener à bonne fin le processus de formation d'une organisation syndicale européenne;

4) la conquête d'un pouvoir européen de négociation des travailleurs à opposer à celui, déjà européen, des patrons.

En conclusion, ces lignes stratégiques semblent présenter le terrain sur lequel l'unification syndicale en cours en Italie pourra s'accomplir ou faire naufrage. Lutter de façon unitaire pour l'Europe et sur le terrain européen contre le pouvoir européen des patrons signifie parcourir vraiment la voie de l'autonomie du syndicalisme à l'égard des hypothèques politiques qui tendent à le diviser: cela signifie vaincre la prétention des deux grandes puissances

à orienter dans des directions divergentes le mouvement ouvrier, cela signifie dépasser les schématismes idéologiques hérités de la guerre froide, cela signifie en somme mettre en action une ligne de démarcation capable de séparer les forces du renouvellement et du progrès de celles de la servitude et de la conservation.

## Les livres

---

TOM KEMP, *Theories of Imperialism*, Dobson Books Ltd., 1967.  
Trad. it. de Vittorio Ghinelli avec comme titre *Teorie dell'imperialismo. Da Marx a oggi*, Einaudi, 1969.

Dans ce volume Tom Kemp, un marxiste anglais lié à la Quatrième Internationale, présente une série d'analyses comparées des principales théories de l'impérialisme qui ont été formulées aussi bien dans le cadre de l'orientation marxiste qu'à partir de points de vue différents et de critique à l'égard d'une telle orientation. A travers de telles analyses, l'auteur développe tout un discours sur la problématique de l'impérialisme et des analyses théoriques qui en découlent. On peut clairement y reconnaître deux lignes directrices fondamentales. Examinant, d'une part, les contributions marxistes les plus importantes, de Marx à nos jours, l'auteur définit ce qui, pour lui, constitue, à l'intérieur d'une telle tradition de pensée, le courant d'interprétation de l'impérialisme le plus solide et le plus fécond et indique la direction dans laquelle ce courant devrait être développé et approfondi. Il fait d'autre part une comparaison entre la ligne marxiste du problème de l'impérialisme et les théories non marxistes ou anti-marxistes du même phénomène. Ce qui paraît être dans ce contexte le thème central, c'est la défense de la ligne marxiste contre les critiques portées à son égard de la part des théories qui tendent à reconnaître la cause ou les causes de l'impérialisme principalement ou exclusivement dans des phénomènes de nature politique plutôt que dans un facteur économique, à savoir, d'après les marxistes, l'organisation capitaliste de la production.

Disons tout de suite que la partie la plus intéressante du discours de Kemp et sur laquelle il est plus utile de s'arrêter est la deuxième. Et ceci, soit parce qu'elle contient des observations plus originales, alors que la première partie n'apparaît pas assez actuelle dans le contexte même de la pensée marxiste, soit parce que nous sommes orientés vers une explication de l'impérialisme essentiellement politique. Une confrontation avec les thèses for-

mulées par Kemp, dans la deuxième partie de son discours, nous offre donc l'occasion d'exposer quelques importantes précisions en ce qui concerne notre point de vue.

Pour la première partie, il suffit d'en rappeler les conclusions. En substance l'auteur pense que la théorie de Lénine — centrée sur la thèse selon laquelle l'exportation de capital et donc la tendance à l'expansion impérialiste est indispensable pour prévenir la chute tendancielle du taux de profit caractérisant le capitalisme dans sa phase de monopoles — représente, en général, l'explication la plus convaincante d'un point de vue marxiste de l'impérialisme et reste fondamentalement valable malgré les changements intervenus après Lénine. L'indication de fond d'une telle théorie, à la différence de la théorie de la sous-consommation de Rosa Luxembourg, reste en substance valable même après le passage du colonialisme au néo-colonialisme et malgré l'apparition de nouvelles possibilités d'investissements fructueux à l'intérieur des pays capitalistes avancés par suite de l'augmentation des consommations populaires et surtout des dépenses militaires imposées par la compétition avec le bloc socialiste (Kemp cite à ce propos, sans être cependant entièrement d'accord, les thèses formulées par Sweezy avant la publication du *Capitalisme monopoliste*). Il faut d'autre part développer et approfondir les indications de Lénine de façon créative avec comme point de référence leur noyau conceptuel effectif plutôt que toutes les indications spécifiques descriptives et les prévisions historiques qui dans certains cas ont pu se révéler fausses, sans que cela implique une fausseté de l'hypothèse de fond.

A cet égard l'auteur stigmatise sévèrement le dogmatisme scholastique de l'orthodoxie soviétique et de ses adeptes qui tend à transformer en vérité indiscutable et donc à rendre plus rigide chacune des thèses de Lénine.

Nous arrivons ainsi à la partie du discours de Kemp relative à la comparaison entre explication économique marxiste de l'impérialisme et explication «politique». La version la plus importante, la plus influente et en même temps la plus solide du point de vue conceptuel de l'interprétation de l'impérialisme comme phénomène essentiellement politique est, selon l'auteur, la version formulée par Joseph A. Schumpeter dans un essai de 1919 («Zur Soziologie der Imperialismen», dans *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, vol. 46, 1919, publié à nouveau dans *Aufsätze zur Soziologie*, J.C.B. Mehr, Tübingen, 1953), sur laquelle l'auteur s'arrête donc longuement et très attentivement. Cette théorie contient en effet les arguments fondamentaux qui, nuancés et complétés, sont à la base de cette orientation interprétative de

l'impérialisme dont les principaux représentants sont, en plus de Schumpeter, E.M. Winslow et Raymond Aron.

La théorie de l'impérialisme de Schumpeter — comme le met en lumière Kemp dont il faut rapporter ici l'analyse dans ses traits fondamentaux, étant donné l'exactitude qu'elle a dans son discours — représente un renversement total de la ligne marxiste. En se basant sur une savante analyse des phénomènes impérialistes depuis l'antiquité jusqu'à la première guerre mondiale, Schumpeter aboutit en effet à la conclusion que l'impérialisme moderne, loin d'être un produit du mode capitaliste de production, est au contraire le produit de conditions politiques, culturelles, psychologiques, sociales et économiques pré-capitalistes que le développement capitaliste n'est pas arrivé encore à éliminer.

En substance, le capitalisme (qui pour Schumpeter, au moment où il écrivait cet essai, devrait naturellement tendre, sans interférence politique agissant dans le sens contraire, à un équilibre basé sur la libre concurrence et le libre échange, et non comme soutient contrairement la doctrine marxiste, au monopole et au protectionnisme) est par sa nature même essentiellement pacifique, dans la mesure où une puissante tendance à la rationalité lui est intrinsèque — dans le sens du calcul rationnel du coût et du profit —, tendance qui étend progressivement son influence à tous les aspects de la vie sociale. Le capitalisme tend en particulier à neutraliser les attitudes agressives et irrationnelles qui se manifestent dans la pratique politique intérieure et internationale sous diverses formes de violence (guerre et expansion impérialiste) en les canalisant et en les dirigeant vers la rationnelle et donc pacifique compétition économique sur le marché et favorisant sur de telles bases l'affirmation de procédures démocratiques. Étant donné cette tendance du capitalisme, le fait que des phénomènes très importants de politique impérialiste se manifestent au sein de la civilisation capitaliste ne peut s'expliquer qu'à cause de la persistance d'attitudes psychologiques et culturelles et d'intérêts concrets d'origine et de nature pré-capitaliste qui manifestent leur influence propre à travers le pouvoir politique en dirigeant celui-ci vers justement une politique impérialiste contradictoire par rapport à la logique du capitalisme.

Schumpeter attire entre autre l'attention sur les passions nationalistes irrationnelles répandues dans de vastes couches de l'opinion publique des pays européens et qui sont dues au retard historique des incessantes luttes de puissance qui se sont déroulées en Europe dans les siècles passés. Et il met surtout en lumière l'orientation fortement belliciste et néo-impérialiste des castes militaires et féodales ainsi que d'importants secteurs des

bureaucraties des Etats continentaux européens. Ces groupes sociaux, qui se sont constitués ou consolidés pendant la période d'absolutisme et de ses continuelles guerres de conquête, sont encore assez puissants en époque capitaliste et contribuent de façon décisive à déterminer les poussées impérialistes non pas par intérêt économique direct à l'expansion territoriale mais parce que cette politique justifie le maintien et le renforcement d'énormes appareils militaires et bureaucratiques et donc de la base matérielle de leurs privilèges et de leur prestige. Une fois les racines de l'impérialisme reconnues en ces termes, Schumpeter peut donc aboutir à la conclusion que «l'impérialisme est un atavisme» et faire confiance ensuite à son dépassement progressif grâce au développement du capitalisme.

Ces thèses, comme le dit Kemp, ont effectivement influencé une façon de voir les choses très répandue dans les milieux libéraux, surtout américains. Elle tend à reconnaître dans l'impérialisme le produit de structures et d'attitudes politiques qui gênent le plein développement de la civilisation capitaliste, ou qui, comme dans le cas des pays à régime communiste, introduisent une alternative collectiviste au capitalisme. Cependant, les indications de Schumpeter ou celles qui en dérivent sont également à la base d'interprétations politiques de l'impérialisme moins ouvertement polémiques envers le marxisme aussi bien que de conceptions éclectiques assez répandues qui relient l'impérialisme à un ensemble de causes économiques, reconnues d'un point de vue proprement marxiste, et de causes politiques, sans établir entre elles aucune hiérarchie (cf. par ex. Renouvin).

Quant aux arguments concrets, sur la base desquels les conceptions qui s'inspirent plus ou moins fidèlement de l'analyse de Schumpeter contestent ou critiquent l'analyse marxiste et plus spécifiquement léniniste de l'impérialisme, Kemp en souligne un. Les défenseurs des interprétations politiques de l'impérialisme insistent principalement sur le fait qu'à partir de l'analyse historique rigoureuse et fondée donc sur des documents précis de chacune des entreprises impérialistes, il apparaît très souvent qu'à l'origine de telles entreprises il n'y a pas d'intérêts capitalistes concrets, mais plutôt des impulsions de nature typiquement politique soit dans le sens indiqué par Schumpeter (bellicisme des castes militaires ou de l'opinion publique), soit dans le sens d'exigences stratégiques (conquêtes de bases stratégiques pour renforcer ses propres positions militaires).

Nous voyons maintenant comment l'auteur défend la théorie léniniste sur l'impérialisme dans la comparaison avec les conceptions qui interprètent ce dernier comme un phénomène essen-

tiellement politique. Le discours qu'il tient dans ce contexte ne se soucie pas de répliquer aux conclusions tirées des analyses historiques de chacune des entreprises impérialistes, mais se propose plutôt de fournir des éclaircissements de fond sur un plan essentiellement méthodologique. En substance, Kemp pense que les explications politiques et les critiques relatives à la théorie marxiste, quand elles ne proviennent pas d'une simple mauvaise foi, se fondent surtout sur l'incapacité de comprendre l'essence du matérialisme historique et donc son application au sein d'analyses sur la problématique impérialiste — incompréhension, tient à préciser l'auteur, qui est très souvent favorisée par les (ou qui peut tirer un alibi des) vulgarisations dogmatiques et scholastiques du marxisme dont les responsables sont principalement les théoriciens officiels soviétiques.

Le matérialisme historique, précise-t-il, est une méthode dialectique d'enquêtes et de compréhension de la réalité historique et vise en tant que telle à découvrir les forces motrices profondes du développement historique et les reconnaît précisément dans l'évolution du mode de production et dans les contradictions que cette dernière entraîne. La découverte de l'existence à la base du développement historique des forces motrices profondes ayant une importance historique prééminente et donc décisive du point de vue stratégique ne doit pas conduire cependant à une vision mécanique et simplificatrice du processus historique. Autrement dit, cela n'empêche pas que dans le processus de détermination des événements historiques interviennent par voie subordonnée des facteurs différents de ceux qui sont directement liés au mode de production, qu'il subsiste en d'autres termes une relative autonomie des superstructures (en particulier des structures politiques) dont il faut tenir compte dans le but d'une compréhension rigoureuse et complète des faits historiques. Reconnaître dans les contradictions du capitalisme parvenu à sa phase monopoliste la racine profonde de l'impérialisme moderne (celui de la période qui va *grosso modo* de 1870 à nos jours), signifie d'après Kemp, mettre en lumière le contexte plus général et compréhensible dans lequel il apparaît. Et c'est en agissant sur ce contexte que le problème de l'impérialisme peut être résolu (le développement, la crise et le dépassement révolutionnaire de l'impérialisme). Cependant, d'une telle conception, il ne s'ensuit pas du tout le fait qu'à la base de toute entreprise expansionniste on doive retrouver un intérêt capitaliste précis s'appuyant sur des documents clairs. En réalité, si les contradictions du capitalisme monopoliste constituent la cause ultime et stratégiquement décisive des tendances impérialistes modernes, il n'est pas du tout

exclu que celles-ci puissent être renforcées par des motivations ultérieures, comme précisément les intérêts bellicistes des castes militaires et bureaucratiques liées à des traditions expansionnistes pré-capitalistes, ainsi que des exigences stratégiques (qui cependant, d'après Kemp, ont un sens à l'intérieur-même d'une logique expansionniste produite par les contradictions capitalistes). Ces facteurs ultérieurs qui contribuent à déterminer les poussées impérialistes doivent être présents au cours d'une analyse historique et d'un jugement politique. Mais leur caractère de facteurs concomitants et subordonnés doit être toujours clair puisqu'ils se rangent à un niveau superstructurel, et on ne doit jamais oublier, d'un point de vue pratique, qu'une action sur de tels facteurs ne serait absolument pas féconde dans le but d'une lutte anti-impérialiste.

Pour conclure, une contestation de la théorie de Lénine qui se fonderait sur la reconnaissance de poussées impérialistes de nature non capitaliste, mais typiquement politique, apparaît donc à Kemp tout à fait illégitime. Cette conclusion n'est d'autre part, à son avis, qu'une application du critère dialectique selon lequel une théorie interprétative d'une époque historique peut être vérifiée ou faussée non pas en se basant sur des faits isolés observables à la surface du développement historique, mais seulement en se référant aux forces historiques profondes, dont l'importance apparaît et ne peut être vérifiée que dans les processus historiques à long terme. Le refus des indications de fond de la théorie léniniste ne peut en définitive que trahir une intention apologétique du capitalisme dont la condition méthodologique nécessaire est le refus de la dialectique et du matérialisme historique.

\* \* \*

Sur la comparaison faite par Kemp entre la théorie léniniste et les explications politiques de l'impérialisme on doit faire, à mon avis, deux sortes de considérations, l'une relative à l'explication spécifiquement politique (celle de Schumpeter, qui constitue la plateforme de toutes les autres explications considérées dans ce livre) que l'auteur a choisie comme terme de comparaison, l'autre concernant les critiques qu'il adresse en général aux interprétations de l'impérialisme comme phénomène essentiellement politique.

En ce qui concerne le premier point de vue il faut observer que, s'il est par trop facile aux anti-marxistes de critiquer les vulgarisations scholastiques de la pensée marxiste, de même l'explication politique de l'impérialisme proposée par Schumpeter (et

celles qui en découlent) constitue une cible de polémique assez facile de la part des marxistes orthodoxes (et Kemp fait sans doute partie de cette catégorie malgré les critiques trotskistes portées sur le marxisme soviétique officiel) parce que justement c'est une explication politique de type simpliste et restrictive. En vérité si Kemp s'était donné la peine d'étudier de manière plus complète l'éventail des théories politiques de l'impérialisme, il aurait découvert que dans ce domaine il existe une autre orientation théorique fondamentale, née essentiellement dans son pays même et bien plus solide et plus difficilement réfutable que celles par lui rappelées. Cette orientation théorique est celle élaborée par l'école fédéraliste anglo-saxonne, et en particulier par Lionel Robbins, qui a fourni les fondements conceptuels de l'interprétation fédéraliste de l'impérialisme, dans laquelle se situe le travail théorique de cette revue.

Ce n'est évidemment pas ici le lieu pour exposer en détail les thèses de Robbins sur l'impérialisme. Il suffit ici d'en rappeler quelques indications de fond afin de pouvoir mettre en lumière la nette divergence qui les sépare de la position de Schumpeter. Robbins reconnaît la racine fondamentale de l'impérialisme, encore plus nettement que Schumpeter, dans des facteurs d'ordre politique. Ces derniers cependant sont conçus en termes tout à fait différents. La matrice des phénomènes impérialistes n'est pas, en effet, déterminée par la persistance d'instincts ataviques agressifs et irrationnels des masses ou par les tendances bellicistes des castes militaires et bureaucratiques. D'après le point de vue ici examiné le facteur politique décisif de l'impérialisme réside en réalité dans l'anarchie internationale, c'est-à-dire dans le fait que les rapports internationaux, fondés sur la souveraineté absolue des Etats, se déroulent inévitablement suivant la loi de la force, à laquelle se conforme chaque Etat, quel que soit son système socio-économique et son régime politique. L'anarchie internationale, en imposant sans cesse à chaque Etat la recherche de sa propre sécurité et donc de sa propre puissance, est à l'origine des phénomènes d'expansion impérialiste qui se sont produits à toutes les époques de l'histoire. Un corollaire infaillible de la recherche de la sécurité est en effet la tendance à étendre sa propre puissance, au moyen précisément des conquêtes territoriales ou de l'expansion des zones d'influences politico-économiques n'importe où et dès que l'occasion et les possibilités se présentent, essayant ainsi de prévenir les buts analogues des puissances concurrentes. Cette tendance politique qui constitue la matrice permanente et fondamentale de toute politique impérialiste n'exclut pas, d'autre part, d'après Robbins, que des facteurs économiques contribuent

également à déterminer les poussées impérialistes, facteurs toujours subordonnés cependant à la motivation politique. A l'époque de l'impérialisme moderne les raisons économiques sont même particulièrement importantes. A ce propos particulier Robbins met surtout l'accent sur le lien entre protectionnisme et impérialisme et observe que la généralisation, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des pratiques protectionnistes, tout en comportant le risque d'entraîner l'exclusion croissante des marchés étrangers, a constitué la raison économique fondamentale du mouvement de prise de contrôle politique direct ou indirect d'un territoire le plus large possible.

Cette explication de l'impérialisme diverge évidemment de façon assez nette de l'analyse de Schumpeter, non pas parce qu'elle nie toute validité aux indications fournies par ce dernier mais plutôt parce qu'elle en circonscrit l'importance et leur donne une nouvelle dimension. Les ataviques passions nationalistes des masses et les attitudes bellicistes des castes militaires et bureaucratiques, sur lesquelles Schumpeter attire l'attention, apparaissent dans l'analyse de Robbins comme n'étant pas les causes de l'impérialisme mais, dans un certain sens, les causes de manifestations superstructurelles, et donc des facteurs concomitants, par rapport à la donnée structurelle que représente l'anarchie internationale. Radicalement différentes sont aussi, évidemment, les indications concernant le mode de dépassement de l'impérialisme. Puisque la cause principale de l'impérialisme réside dans l'anarchie internationale et non pas dans les carences du capitalisme (ou dans son existence, d'après les marxistes), la solution du problème ne peut être trouvée, d'après Robbins, que dans la création d'un instrument politique qui soit à même d'éliminer l'anarchie internationale et d'imposer par conséquence le règlement pacifique des conflits entre les Etats. Un tel instrument se trouve dans la limitation de la souveraineté nationale par des institutions fédérales.

Voilà donc l'explication politique de l'impérialisme avec laquelle aurait dû se confronter Kemp. Il s'agit maintenant d'examiner, à partir de ce point de vue, les critiques qu'il exprime en général vis-à-vis des explications politiques de l'impérialisme. Nous passons donc au second ordre de considérations.

Dans ce contexte il faut avant tout prêter une attention toute particulière à la thèse selon laquelle la théorie léniniste de l'impérialisme, en tant que théorie de type dialectique, ne peut pas être contestée sur la simple base d'exemples historiques indiquant l'absence d'intérêts capitalistes précis et concrets comme étant à l'origine de nombreuses et importantes entreprises impé-

rialistes. Quant à nous, nous sommes fondamentalement d'accord avec cette position méthodologique, et nous considérons donc insuffisantes les approches de Schumpeter, d'Aron et des autres auteurs auxquels Kemp adresse une telle critique. Et cependant, en nous plaçant justement sur un point de vue dialectique, nous pensons qu'avec des arguments convaincants on peut aussi déclarer infondées les conclusions de Kemp et de la tradition de pensée de laquelle il s'inspire et démontrer, au contraire, combien est plus solide la ligne théorique de Robbins (avec les éclaircissements et les compléments que nous verrons plus loin). En effet, s'il est trompeur de juger de la vérité ou de la fausseté d'une théorie qui se donne comme projet la mise en évidence des principales contradictions d'une époque historique à l'aide de données historiques isolées du corps global de l'histoire (et qui donc peuvent avoir un caractère contingent) ou à l'aide également d'enquêtes historiques de courte ou de moyenne portée, on doit et on peut, d'autre part, dans un contexte historique plus large et donc avec des analyses s'étalant sur une longue période, trouver des points de référence solides et bien définis qui permettent de discuter de façon convaincante du fondé ou du non fondé d'une telle théorie.

Or donc, une donnée très significative, dans la limite des données les plus macroscopiques, qu'on ne peut s'empêcher de relever dans une analyse de grande envergure de l'histoire contemporaine, est le caractère extrêmement impérialiste de la politique extérieure des deux plus grandes puissances mondiales d'après 1945. Il est, en substance, évident que les Etats Unis d'Amérique et l'Union Soviétique, qui ont abattu directement ou indirectement les impérialismes des puissances européennes (mettant fin à l'équilibre européen des puissances) et du Japon, soient devenus à leur tour les plus grandes puissances impérialistes. Si cela est clair en ce qui concerne les U.S.A., il en est de même pour l'U.R.S.S., surtout après que l'échec de l'internationalisme socialiste (conflits entre l'U.R.S.S. et les pays satellites de l'Europe orientale et surtout la Chine) ait mis clairement en évidence que la politique extérieure soviétique est franchement une politique de puissance, visant sur le plan international à poursuivre des intérêts de grande envergure, avec bien plus de cohérence et de continuité que pour la cause de la révolution anticapitaliste.

L'expérience de l'échec de l'internationalisme socialiste impose un nouvel examen critique, sans préjugé aucun, de la théorie léniniste dans la mesure où elle indique que le dépassement du capitalisme en Russie n'a pas modifié de façon durable et profonde les tendances impérialistes de ce pays (ce qui évidemment ne peut pas être considéré comme un fait contingent et superfi-

ciel, mais au contraire comme la manifestation d'une ligne profonde de développement historique). On ne peut d'autre part soutenir, face à l'expérience significative de l'impérialisme américain d'après 1945, que les thèses de Schumpeter, soutenant la contradiction entre impérialisme et capitalisme pleinement développé, aient trouvé confirmation. En réalité les données dont on vient de parler semblent contredire clairement toute explication de l'impérialisme fondée sur le postulat de la primauté de la politique intérieure sur la politique extérieure (1). Dans cette catégorie entrent évidemment aussi bien les théories marxistes que celles de Schumpeter, même si elles divergent entre elles radicalement dans la reconnaissance des structures internes aux Etats produisant l'impérialisme. La ligne interprétative de l'école fédéraliste anglo-saxonne semble au contraire converger bien plus avec les développements historiques effectifs. Celle-ci relie essentiellement l'impérialisme à la structure anarchiste des rapports internationaux et conduit donc, sur le plan politique, à concentrer toute son attention et sa volonté — le dépassement de l'anarchie internationale n'étant pas encore réalisable dans l'horizon historique actuel — sur le problème de la création d'un équilibre de puissance, et par là d'une distribution de pouvoir dans le monde, qui favoriserait davantage l'existence de tendances pacifiques et anti-impérialistes.

Si l'explication politique faite par Robbins apparaît donc plus convaincante à la lumière de l'analyse historique que la théorie de Lénine, elle n'est pas pour autant en mesure de venir à bout, à l'aide de ses seules indications, d'une analyse et d'une explication de l'impérialisme qui sachent dépasser les limites de la ligne marxiste traditionnelle sans pour cela renoncer aux apports les plus valables et les plus féconds de cette tradition de pensée. En vérité l'acceptation de la théorie de Robbins doit être à notre avis accompagnée de quelques précisions et compléments importants ayant comme référence les critiques ultérieures adressées par Kemp aux explications politiques de l'impérialisme en général. A cet égard, il faut alors considérer trois points encore.

---

(1) Face à ces données, on peut naturellement soutenir, même si on en prend acte, qu'elles ne contestent pas l'interprétation de l'impérialisme fondée sur la thèse de la primauté de la politique intérieure, mais qu'elles mettent simplement en lumière la réalisation manquée des conditions intérieures (du vrai socialisme ou de la vraie démocratie, selon la préférence) indispensables à l'élimination des tendances agressives et expansionnistes sur le plan national. A de semblables thèses il ne nous reste plus qu'à opposer notre attitude qui consiste à préférer la leçon de l'histoire à la fuite d'esthète devant la réalité.

Il faut, en premier lieu, examiner la thèse selon laquelle toute explication politique de l'impérialisme implique une apologie du capitalisme. A ce propos il faut observer que si cette critique est tout à fait valable pour ce qui est de la théorie de Schumpeter, elle ne l'est au contraire pas du tout vis-à-vis des indications de fond de la théorie formulée par Robbins. D'autre part, il faut aussi reconnaître que de telles indications apparaissent liées, dans l'analyse globale d'un tel auteur, à certaines observations contenant une évidente apologie du capitalisme. Mais ces indications doivent cependant être rigoureusement distinguées du noyau théorique scientifiquement valable et qualifiant cette théorie de l'impérialisme. En effet, Robbins, tout en reconnaissant la cause décisive de l'impérialisme dans la souveraineté nationale absolue et non dans les carences du capitalisme ou son développement incomplet, complète d'autre part son analyse en proposant la thèse selon laquelle un capitalisme, parfaitement concurrentiel, possible seulement dans le contexte d'une unification fédérale des Etats européens et petit à petit du monde entier, serait en degré de résoudre tous les problèmes de sous-développement et d'exploitation et de favoriser donc un développement économique illimité sur toutes les zones de la terre. En substance, et à partir de ce point de vue, les contradictions du capitalisme viendraient donc exclusivement de l'existence d'une situation d'anarchie internationale. Bien sûr, ce n'est pas le lieu ici pour discuter d'une telle conviction quant aux potentialités de la forme capitaliste de production; il faut cependant remarquer que cette conviction ne reflète qu'un choix idéologique de la part de Robbins et qu'elle n'a pas un lien logiquement nécessaire avec l'indication de fond de son explication de l'impérialisme. Le contenu scientifiquement fécond de son explication réside dans la thèse selon laquelle l'impérialisme doit son origine et, peut-être sa solution de fond, au contexte des rapports internationaux, auxquels il faut par conséquent reconnaître une très grande importance autonome dans le cadre global du développement historique. Le problème et la tâche du dépassement du capitalisme n'absorbent et ne couvrent donc pas le dépassement de l'anarchie internationale.

En second lieu, l'acceptation de la théorie de Robbins n'implique pas le refus global des indications fournies par les autres théories reliant l'impérialisme aux conditions internes socio-économiques ou politiques de chaque Etat. D'une part il faut repousser la prétention que ces théories puissent fournir une explication complète de l'impérialisme. Mais d'autre part il faut voir attentivement si elles ne fournissent pas des éclaircissements

et des descriptions utiles en vue d'une compréhension plus complète et détaillée des phénomènes impérialistes qui, dans l'expérience historique concrète, se présentent toujours comme des phénomènes complexes, riches en contradictions et en facettes. En d'autres termes, les enseignements de Robbins montrent dans l'anarchie internationale un facteur de l'impérialisme dominant (et donc stratégiquement plus important du point de vue d'une action anti-impérialiste) par rapport aux conditions internes des Etats. Par conséquent ils n'excluent pas, s'ils sont bien compris, que dans le contexte de l'anarchie internationale, et par voie subordonnée, des poussées de nature spécifiquement socio-économique et politique provenant de structures socio-économiques et politiques déterminées viennent se graffer sur le tronc de la politique impérialiste et contribuent à en définir l'organisation concrète, variable selon les lieux et les époques. A la compréhension de ces aspects du problème contribuent sans aucun doute, à condition de les utiliser de façon critique et sans confusions éclectiques, ces diverses analyses qui tendent à les accentuer de façon unilatérale et donc à les déformer (2).

Afin de compléter l'exposé des aspects les plus qualifiants de notre point de vue sur l'impérialisme, le discours relatif au caractère subordonné des conditions socio-économiques internes des Etats comme facteurs de l'impérialisme par rapport aux conditions structurellement anarchistes des rapports internationaux exige à présent une précision très importante. Elle apparaîtra dans la troisième et dernière considération qui a pour sujet la critique de Kemp à propos du lien entre explication politique de l'impérialisme et refus du matérialisme historique.

Cette critique est sans aucun doute valable si elle se réfère à la théorie de Schumpeter. Et pour ce qui est d'accepter l'explication proposée par Robbins, ce n'est pas, à notre avis, contradictoire avec l'adhésion aux enseignements les plus riches du matérialisme historique. Elle postule d'autre part une révision sans a-priori de certaines assertions, plus que marginales, de la version officielle de cette orientation théorique — révision dont nous nous limitons ici à indiquer très synthétiquement quelques

---

(2) Ce type d'analyse doit comporter entre autre l'effort de comprendre dans quelle mesure des développements politiques et socio-économiques internes déterminés sont conditionnés de façon déterminante par la position de l'Etat dans l'équilibre international des puissances et par le type de politique extérieure qui en dérive étroitement. A cet égard il s'agit d'utiliser évidemment de manière critique les enseignements de Ranke sur la primauté de la politique extérieure.

lignes fondamentales en nous référant spécifiquement aux thèmes apparus durant la comparaison avec les thèses de Kemp.

Il est avant tout nécessaire de préciser dans les termes les plus généraux la façon dont la théorie de Robbins se relie, d'après notre point de vue, au matérialisme historique. Le point décisif de rencontre peut s'identifier avec le fait que notre conception de l'impérialisme, se fondant d'une part sur la prise en charge d'une importante autonomie de la superstructure politique, dans le cadre global du développement historique, reconnaît d'autre part qu'il ne s'agit pas d'une autonomie absolue mais plutôt relative par rapport à l'évolution du mode de production. La force motrice plus générale et profonde, et donc le fil conducteur du cours de l'histoire, est constituée précisément par le mode de production et c'est lui qui, en dernière analyse, c'est-à-dire à travers tout un processus de médiation, détermine l'évolution des superstructures. Il s'ensuit que tout phénomène historique de vaste portée, bien que dépendant de façon décisive, comme dans le cas de l'impérialisme, de tendances superstructurelles, pour être compris dans sa signification historique la plus profonde, doit pouvoir être expliqué aussi en relation (bien sûr médiate) avec l'évolution du mode de production. Une fois cette précision faite il s'agit maintenant de rendre bien claires les directions fondamentales dans lesquelles doit s'engager, à notre avis, la révision de la position matérialiste-historique officielle. Deux points nous paraissent particulièrement importants quant à la problématique ici examinée.

Le premier point est d'une évidence immédiate. Il s'agit de reconnaître et de préciser, de manière conceptuelle adéquate, à travers la récupération et l'approfondissement de la théorie de la raison d'Etat, que la relative autonomie de la superstructure politique a une importance bien plus grande et décisive que celle généralement admise par les théoriciens marxistes. La manifestation la plus remarquable de cette autonomie est précisément la politique de puissance et donc l'impérialisme qui dépend fondamentalement de l'organisation anarchiste des rapports internationaux et qui est donc destiné à durer jusqu'à ce que l'évolution du mode de production rende possible l'unification sociale de l'humanité et donc le dépassement de sa division politique en une pluralité d'Etats souverains.

Plus complexe est le deuxième point: il concerne la révision à laquelle on doit soumettre le concept même de mode de production; il a été négligé par l'école marxiste, car il ne paraissait plus être utilisable avec une efficacité euristique. Le point faible de la doctrine marxiste à ce sujet peut être synthétique-

ment vu dans l'identification entre mode de production et système socio-économique — identification qui est présumée dans la thèse selon laquelle le capitalisme constitue, dans sa phase monopoliste, avec ses contradictions, la force motrice déterminante et donc le fil conducteur de toute l'époque de l'impérialisme moderne. En effet cette thèse est contredite, comme on a déjà vu, par la constatation que l'impérialisme s'accompagne de situations socio-économiques non capitalistes. Donc une explication de l'impérialisme moderne faite en termes matérialistes-historiques n'est possible que par l'intermédiaire d'un concept plus vaste et plus compréhensible de mode de production; un concept, pour nous comprendre, qui encadre le capitalisme comme une forme d'organisation socio-économique apparaissant à l'intérieur d'une phase déterminée de l'évolution du mode de production et subordonnée à elle, évitant de telle façon l'erreur d'identifier capitalisme et cours de l'histoire. Concrètement, afin de mieux comprendre le sens historique profond, la phase d'évolution du mode de production et le contexte historique significatif et plus compréhensible dans lequel doit être encadré le capitalisme moderne est représenté, pour nous, par la révolution industrielle (se situant *grosso modo* à cheval entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle) — révolution qui a engendré le besoin d'espaces aux dimensions continentales afin de rendre possible le plein développement des forces productrices correspondant au degré du développement technologique.

Nous n'allons pas, bien sûr, refaire en détail cette analyse déjà exposée dans cette revue en d'autres occasions (3). Nous nous limitons à rappeler que dans la phase de révolution industrielle le besoin d'espaces continentaux a inévitablement produit, dans un contexte d'anarchie internationale, une course à l'expansion impérialiste, surtout de la part des puissances européennes qui disposaient justement d'espaces économiques trop étroits par

(3) Cf. en particulier M. ALBERTINI, «Vers une théorie positive du fédéralisme» et «L'intégration européenne» dans *Le Fédéraliste*, respectivement V, 1963, n° 4, pp. 251-281 et VII, 1965, n° 3-4, pp. 149-168.

La tendance à nier l'identification entre capitalisme et cours de l'histoire et donc à ne voir dans le capitalisme qu'une des formes possibles d'industrialisation (à côté de celles que constituent le capitalisme d'Etat et le collectivisme) se faisant jour dans le contexte historique plus vaste de la révolution industrielle, et dont la prépondérance par rapport aux autres formes est conditionnée de façon décisive par des facteurs non économiques (et surtout politiques), cette tendance est particulièrement évidente, entre autres, chez EDWARD H. CARR, 1917, *Illusioni e realtà della rivoluzione russa*, Turin, 1970, et chez BARRINGTON MOORE jr., *Le origini sociali della dittatura e della democrazia*, Turin, 1969.

rapport aux exigences des nouvelles forces productives. Le résultat a été une exaspération qui a atteint le paroxysme des traditionnelles tendances expansionnistes et bellicistes des puissances européennes (surtout des puissances continentales); exaspération qui a abouti aux deux guerres mondiales et donc à l'écroulement du système européen des Etats et à l'affirmation du nouvel équilibre mondial bipolaire. L'écroulement de la puissance des Etats nationaux européens a ouvert d'autre part la voie au dépassement sous des formes fédérales des dimensions nationales, et plus généralement, a donné le départ à une nouvelle phase de l'histoire ayant comme fil conducteur l'unification sociale progressive de l'humanité et donc à long terme le dépassement de l'anarchie internationale. Une étape décisive de ce processus sera constituée précisément par l'unification politique européenne qui impliquera le dépassement de l'équilibre bipolaire actuel et donc la formation d'un contrepois indispensable aux tendances impérialistes des deux superpuissances, tendances qui dérivent essentiellement de leur pouvoir excessif.

Ce type d'analyses, et il faut encore le faire remarquer en conclusion de ces pages, complète et donc ne contredit pas la validité de l'explication se référant à l'anarchie internationale. En substance, l'explication politique de l'impérialisme qui se base sur l'anarchie internationale indique le mécanisme constant des conflits internationaux et met en évidence la faiblesse, d'un point de vue théorique et pratique (c'est-à-dire dans le but du dépassement des conflits eux-mêmes), de l'explication de ces derniers en termes de structures internes des Etats. D'autre part l'insertion des conflits internationaux dans le contexte plus vaste de l'évolution du mode de production explique comment les luttes de pouvoir (dont l'impérialisme moderne est une expression assez remarquable) rentrent, avec leur importante mais relative autonomie, dans le processus global de médiation à travers lequel l'évolution du mode de production, et donc le vrai fil conducteur unitaire du cours de l'histoire, détermine à long terme l'évolution des superstructures — dans le cas présent, la forme et les dimensions de l'Etat.

# **vacances prestigieuses entre soleil et mer en Sicile**



*dans la paix nimbée de mystère de l'ancien monastère*

## **SAN DOMENICO PALACE à TAORMINA**

*et le confort raffiné de la*

## **VILLA IGIEA à PALERME**

*dans un cadre inégalable*

*dans une atmosphère aristocratique*

**la SOCIETÀ GRANDI ALBERGHI SICILIANI**

*vous attend pour vous offrir des vacances de rêve*

SAN DOMENICO PALACE - TAORMINA  
GRAND HOTEL VILLA IGIEA - PALERMO  
GRAND HOTEL E DELLE PALME - PALERMO  
GRAND HOTEL EXCELSIOR - CATANIA

*Les Grands Hôtels siciliens S.G.A.S.  
donneront à vos congrès, à vos colloques,  
à vos réunions, prestige et tranquillité*

---

Direttore responsabile Mario Albertini - Editrice Libera Associazione  
Il Federalista - Autorizzazione Tribunale di Pavia n. 117 del 18-4-1962 -  
Tipografia Popolare - Pavia - Spedizione in abb. postale - Gruppo IV (70%).